

**Zeitschrift:** Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer  
**Herausgeber:** Auslandschweizer-Organisation  
**Band:** 14 (1976)  
**Heft:** 68

**Artikel:** Informations de Pro Juventute  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-911291>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Informations de Pro Juventute



## Mesdames, Messieurs,

La Fondation pour les enfants suisses à l'étranger et Pro Juventute s'efforcent d'offrir au plus grand nombre possible d'enfants l'occasion de connaître et d'aimer leur patrie d'origine et leurs compatriotes. Vos enfants auront donc de nouveau la possibilité de participer à notre campagne de vacances.

### Participants:

- enfants de nationalité suisse
- enfants dont la mère a la nationalité suisse et est seule pour s'occuper de sa famille.

Année de naissance 1963-1970 (enfants invités 1961-1970).

### Durée des vacances:

- environ 5 semaines durant les mois de juillet et août, suivant les dates de vacances dans le pays de domicile.

### Vacances d'été 1977

Talon à envoyer à:

- \* Ambassade de Suisse
- \* Consulat général de Suisse
- \* Consulat de Suisse

à \_\_\_\_\_

rue \_\_\_\_\_

\* prière de biffer ce qui ne convient pas

Nous vous prions de nous envoyer . . . formule(s) d'inscription avec la documentation concernant la campagne de vacances Pro Juventute 1977 en faveur des enfants suisses de l'étranger.

Nom/prénom:

Adresse exacte:

Date:

Signature:

Questions éventuelles:

### Placements:

#### *dans des familles suisses*

- pour enfants de 7 à 14 ans (enfants invités de 7 à 16 ans), dont les parents ne peuvent accorder qu'une contribution modeste ou n'ont pas les moyens de participer aux frais.

#### *dans des homes d'enfants*

- pour enfants ayant une santé fragile
- pour enfants de 7 à 10 ans dont les parents peuvent, selon leurs revenus, se charger du total ou de la plus grande partie des frais.

Prix de pension par jour et par enfant:  
Fr.s.17.— à Fr.s.27.— tout compris.

#### *en colonie*

- pour enfants de 10 à 14 ans aimant la vie simple et les vacances joyeuses en groupe, le sport et les excursions, et dont les parents peuvent, selon leurs revenus, se charger du total ou de la plus grande partie des frais.

Prix de pension par jour et par enfant:  
Fr.s.17.— à Fr.s.27.— tout compris.

### Voyage

- en Europe par chemin de fer en groupe accompagné. S'il est nécessaire de voyager par avion, accueil à l'aéroport en Suisse. Frais de voyage à la charge des parents ou selon entente.

### Formules d'inscription:

- peuvent être demandées auprès de votre représentation suisse à l'étranger.

### Délai d'inscription:

- auprès de votre représentation suisse à l'étranger: **15 mars 1977.**  
Passé cette date, nous ne pourrons plus accepter d'inscription.

### Taxe d'inscription:

- Fr.s.12.— par enfant, payable lors de l'inscription.

### Autres renseignements:

- auprès de votre représentation suisse à l'étranger.

Nous souhaitons d'ores et déjà à vos enfants de passer un agréable séjour de vacances en Suisse et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

#### *Pro Juventute*

Section des enfants suisses de l'étranger  
Seefeldstrasse 8, CH-8022 Zurich

## Amis skieurs



Si vous désirez faire du ski au printemps, joignez-vous à nous en participant à l'un des deux camps de ski que le Service des Jeunes du Secrétariat des Suisses de l'étranger organise pour vous au printemps. Les deux camps se dérouleront aux Crosets en Valais (val d'Illiez). Cette sympathique région, située à 1600 m, offre d'innombrables possibilités de ski à même de satisfaire les débutants et les «cracks». Les moniteurs se feront un plaisir de vous faire connaître les différentes pistes tout en vous enseignant les secrets pour bien skier.

Nous logerons dans le chalet «Rey-Bellet», maison très commode ayant le gros avantage de se trouver au départ des remontées mécaniques!

Afin d'obtenir de plus amples renseignements et un bulletin d'inscription, écrivez au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des Jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

### Indications:

Date du 1<sup>er</sup> camp:

29 mars-7 avril 1977

Date du 2<sup>e</sup> camp:

12 avril-21 avril 1977

Age de participation:

de 15 à 25 ans